

RéDÉV – Réseau Développement Durable

Lancement du Groupe de travail Appui Institutionnel au Secteur Agricole – AISA

RéDÉV : Réseau Développement Durable

_____ une communauté de travail émergente

Le Réseau Développement Durable (RéDÉV) se veut un espace dynamique, ouvert et flexible axé sur les pratiques d'appui au développement durable. L'objectif est, à travers l'échange d'information, le dialogue, la confrontation d'analyses et d'expériences, de mener une réflexion sur le dispositif de coopération français en matière de développement durable et de dégager des pistes pour améliorer ses actions.

Il s'adresse donc aussi bien aux assistants techniques, attachés de coopération et chargés de mission qui travaillent sur ces sujets au sein du dispositif de coopération publique française qu'aux opérateurs français (coopération décentralisée, ONG, secteur privé...) et aux partenaires du Sud impliqués sur ces sujets.

_____ des objectifs pragmatiques

Le RéDÉV a pour finalité :

- de partager les expériences professionnelles,
- de capitaliser sur les acquis au sein de groupes thématiques de travail,
- d'élaborer des outils d'analyse et de pilotage des actions de la coopération française,
- de mettre en place des formations,
- de débattre ensemble des orientations stratégiques de la coopération dans les secteurs de l'économie et de l'environnement,
- de répondre aux demandes des terrains, tout acteur confondu.

Il facilitera les échanges transversaux d'informations entre les acteurs, les secteurs et les pays, afin de créer une communauté de travail solidaire et cohérente. Il augmentera la lisibilité de l'expérience française, et améliorera l'efficacité de la coopération dans le domaine d'intervention du développement durable.

_____ des thématiques et des groupes de travail

Pour répondre à ces objectifs, le RéDÉV s'organise autour de groupes de travail qui permettent de focaliser et de structurer pendant une période donnée les travaux du réseau. Ces groupes thématiques, pour la première année du RéDÉV, ont été identifiés sur la base de priorités pour la coopération française dans le domaine du développement rural, à savoir :

- Politiques agricoles et sécurité alimentaire
- Appui institutionnel au secteur agricole
- Appui aux organisations paysannes

Le dispositif de coopération française est riche d'activités et initiatives dans ces domaines. C'est pourquoi les groupes de travail seront évolutifs, au regard des besoins et demandes des membres du réseau.

L'animation des groupes de travail est confiée à des ONG et bureaux d'étude compétents. Elle s'appuie sur des programmes de travail définis avec les responsables au sein du Ministère des affaires étrangères et en lien avec les attentes que feront remonter les acteurs sur le terrain. Ces derniers sont un élément essentiel du réseau puisqu'ils seront non seulement les porteurs de la matière qui fera le corps du travail du RéDÉV mais aussi le relais des débats qui animent la coopération sur le terrain et assurent le renforcement du partenariat avec les acteurs du Sud.

Le groupe de travail "Appui aux Organisations Paysannes" débute ses activités. Il est axé cette année sur la capitalisation des acquis en matière d'appui institutionnel aux OP. Ce groupe est animé par l'Inter-Réseaux.

Les groupes de travail sur l'appui institutionnel et sur les politiques agricoles et de sécurité alimentaire, animés respectivement par l'IRAM et le GRET, engagent un premier travail d'identification des besoins via un questionnaire qui permettra de structurer le travail d'échange et de capitalisation tout au long de 2004.

Le groupe de travail sur le foncier sera lancé plus tard dans le courant de l'année 2004.

_____ des outils de communication

Le RéDÉV, en tant que réseau, s'est doté de différents outils de communication :

- Un site internet public : <http://www.redev.info/>
- Une boîte aux lettres RéDÉV : contact@redev.info
- Un fonds documentaire
- Des instruments spécifiques aux groupes de travail : synthèses et veille thématiques, forum, porte-documents...

Groupe de travail « Appui Institutionnel au Secteur Agricole »

Bonjour à toutes et à tous,

La réunion du 7 janvier 2004 a donné le coup d'envoi officiel du démarrage des activités du groupe de travail « Appui Institutionnel au Secteur Agricole », animé par une équipe de l'IRAM.

Ce groupe de travail se propose d'être **un espace d'échanges, de débats, d'information et de capitalisation** sur les différentes approches, modes de faire et types d'appui institutionnel à apporter au secteur agricole des pays en développement.

Il s'adresse en particulier à vous, **assistants techniques, attachés de coopération et chargés de mission** du dispositif de coopération français, et plus largement à l'ensemble de vos **partenaires et opérateurs** menant des réflexions et actions dans ce domaine.

Pour cette **première année de fonctionnement**, et sur la base :

- Des études menées en 2002/03¹ sur l'analyse institutionnelle du secteur agricole (Ouganda, Mali, Cambodge) ;
- Des premières contributions d'assistants techniques recueillies à l'issue de ces études ;
- Des entretiens réalisés ces derniers jours auprès de personnes ressources ayant eu une expérience en appui institutionnel, dont les fiches synthétiques de retranscription sont disponibles sur le site <http://institutionnel.redev.info/>

nous vous proposons une approche guidée par ces deux axes :

- Appréhender **le changement institutionnel du secteur agricole** des pays en développement comme **un processus dynamique**, qui suppose un accompagnement des évolutions en cours principalement autour de la définition des règles du jeu, du partage des fonctions entre les acteurs et du renforcement des capacités de ces acteurs.
- Accompagner **l'évolution des compétences de l'assistance technique en appui institutionnel** en proposant un nouvel outil de travail transversal, favorisant les échanges d'expériences et d'information technique et thématique, donnant accès à une veille informative spécifique, et prenant en compte les spécificités propres aux fonctions d'appui dans une institution publique agricole.

Les premiers thèmes de travail envisagés pour mener une réflexion partagée pourraient s'articuler autour de :

- Désengagement et redéfinition du rôle de l'Etat
- Concertation public-privé / Etat-collectivités
- Institutions publiques régionales et internationales
- Décentralisation
- Environnement réglementaire et juridique
- Outils des politiques publiques
- Renforcement des capacités des acteurs

Cette liste n'est bien sûr ni exhaustive, ni figée !

Le choix des thèmes de travail de la première année sera fait en fonction de vos attentes, vos besoins et vos propositions.

Nous aurons le souci permanent **d'équilibrer les échanges** entre des **sujets de fond** (relevant de thématiques fortes vous intéressant) et des **outils pratiques** (relevant de votre pratique de terrain).

¹ E.Pousse (I&D), rapports d'études disponibles sur le fonds documentaire du site privé du RéDév (<http://prive.redev.info>)

Nos principales activités consistent à :

- **Animer et alimenter vos échanges et débats** autour des thèmes qui vous intéressent, en vous proposant d'y faire intervenir des personnes ressources que nous identifierons, ou que vous nous soumettez, en produisant des synthèses régulières permettant de structurer les échanges, de faire évoluer les débats et d'arriver à des résultats opérationnels.
- **Assurer une veille informative spécifique**, dont les résultats (notes de lecture, fiches techniques, notes méthodologiques...) alimenteront le fonds documentaire du RéDéV, et seront diffusés régulièrement aux membres du groupe.
- **Capitaliser** sur les différentes approches, méthodologies et outils opérationnels utilisés en appui institutionnel, à partir de vos expériences et des pratiques des autres acteurs.
- **Organiser un atelier sous-régional** sur une thématique forte, qui se dessinera au fur et à mesure des échanges, et de l'état d'avancement des travaux du groupe.

Nos principaux outils de travail et de communication sont :

- **Un site Internet** (<http://institutionnel.redev.info/>) sur lequel vous retrouverez tous les résultats des travaux, discussions, débats et activités du groupe, ainsi que vos participations personnelles et une rubrique infos.
- **Des lettres d'infos** sur l'état d'avancement des travaux du groupe, dans un format synthétique, au rythme des actualités et nouveautés.
- **Des listes de discussion électronique**, qui permettront à tout membre du groupe de s'exprimer et de poser librement une question, ainsi qu'aux personnes qui le souhaitent de réagir et d'apporter leurs réponses. Il s'agit d'un moyen particulièrement souple et efficace de partager des expériences concrètes et des façons de faire face à des problèmes donnés. L'ensemble des échanges sera archivé sur le site.
- **Un porte documents** permettant de déposer et de télécharger des documents dans des fichiers communs hébergés sur le site. Cet outil permet d'éviter les envois avec pièce jointe bien souvent trop lourde à télécharger et/ou à recevoir.
- **Des forums électroniques de discussion** qui, contrairement aux listes de discussion, sont encadrés et animés par un modérateur. Organisés pour une durée déterminée, autour de thèmes identifiés comme prioritaires, ils sont annoncés à l'avance (note de problématique), animés par des synthèses soulevant les points d'accord et de désaccord et donnant lieu à une synthèse finale.
- **Des CD-Rom**, le cas échéant, qui reprendront les travaux et échanges du groupe de travail.

La base d'une communauté de travail et de réflexion est l'enrichissement mutuel de tous ses membres, à travers les expériences et connaissances de chacun, et les objectifs communs qu'elle se fixe. Il nous paraît donc primordial, à ce stade de mise en route, de mieux vous connaître.

C'est pourquoi nous vous proposons de remplir le questionnaire ci-joint, et de nous le renvoyer au plus vite à l'adresse suivante : a.lhomme@iram-fr.org
N'hésitez pas à consulter les fiches de retranscription des entretiens menés auprès de personnes ressources, disponibles sur le site <http://institutionnel.redev.info/>

Ce questionnaire vous permettra de nous faire part de **vosre opinion** et **vos attentes** vis-à-vis des propositions que nous venons de vous faire.

Il nous permettra d'initier une dynamique d'échanges et de travail qui, nous l'espérons, répondra au mieux à vos attentes et besoins !

Nous attendons vos réactions !

Contact : IRAM / 49, rue de la Glacière 75013 Paris - Tél : 01.44.08.67.41 – Fax : 01 43 31 66 31
a.lhomme@iram-fr.org